



JEUNESSE SPORTIVE CUGNALAISE SECTION FOOTBALL

4, rue du chioulet
31270 CUGNAUX
site : jscugnaux.fr

Tél : 05.61.92.23.78
Fax: 05.31.60.26.65
e-mail : Js.cugnaux.foot@wanadoo.fr

Fondée en 1935
N° Affiliation 505935

FICHE "INSCRIPTION CLUB" - SAISON 2010 - 2011

Nom : **Prénom** : **Date et lieu de naissance**: .. / .. / .. à

Adresse : N° Rue

Code postal Ville

Téléphone : Dom : Port : Trav :

e-mail :

Pour les catégories de jeunes, Profession des parents : Mère : Père :

Club précédent : **Catégorie en 09 / 10**: **N° de licence** :

TARIF DES COTISATIONS

(incluant la fourniture de l'équipement de base : short et chaussettes + paquetage suivant catégorie)

Poussinets (U6)*: 100 € (paquetage: short, chaussettes, maillot, protège tibias)

U7* -U9* -U11* - U13*: 180 € (paquetage: short, chaussettes, survêtement, Kway)

U15* - U17* - U19* - S 3*: 200 € (paquetage : short, chaussettes, survêtement, Kway, sac)

Seniors 1 et 2 : 230 € (paquetage: short, chaussettes, survêtement, Kway, polo, training, sac)

Vétérans : 140 € (paquetage : short, chaussettes)

Pour l'équipement complémentaire voir boutique du club.

Réduction de 20 € par joueur d'une même famille, à partir du deuxième.

Le paiement échelonné est possible. Rédiger 3 chèques maxi à l'inscription et préciser les dates d'encaissement au dos.

La date du premier encaissement ne pourra être postérieure à la date du 1^{er} septembre 2010. Le dernier encaissement sera réalisé le 15 décembre 2010 au plus tard.

Banque : **n° de chèque**

Titulaire du compte :

Dans tous les cas, sans règlement global à l'inscription, le dossier de demande de licence ne pourra être établi.

*** années de naissance:** Poussinets (U6) (2006 / 2005) - U 7 (2004) foot à 5 - U 9 (2002 et 2003) foot à 5 - U 11 (2000 et 2001) foot à 7 - U 13 (1998 et 1999) foot à 9 - U 15 (1996 et 1997) - U 17 (1994 et 1995) - U 19 (1992 et 1993) .

Fournir 3 enveloppes timbrées auto- adressées. (de Poussinets / U6 à U13)

Cette fiche est remplie à l'inscription par le joueur, complétée par l'éducateur puis transmise au secrétariat.
Elle est indispensable pour la création du fichier des adhérents.